



L'enseignement en milieu pénitentiaire

Une mission interacadémique de l'Éducation nationale

Pilotée par un proviseur de l'Éducation nationale, l'Unité Pédagogique interRégionale (UPR) du Grand Ouest (50 enseignants titulaires, 120 vacataires) exerce sa mission dans les trois académies (Rennes, Caen et Nantes).

L'équipe de direction est installée pour des raisons fonctionnelles à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, au sein du département insertion. Le proviseur de l'UPR reçoit ses missions du recteur de l'académie de Rennes dont il est le conseiller technique. Il pilote en équipe le projet pédagogique des unités d'enseignement installées dans les établissements pénitentiaires du Grand Ouest.

L'UPR scolarise 1800 personnes sur les 6000 incarcérées, soit 30% de la population pénale. Elle donne la priorité aux mineurs, aux jeunes majeurs, aux personnes illettrées et non-qualifiées. Elle dispense des enseignements généraux à tous les niveaux d'études (FLE, primaire, secondaire et supérieur). Chaque année plus de 1200 candidats réussissent aux examens nationaux (DELFF, CFG, CAP, DNB, BAC, DAEU) et universitaires (LMD). L'Éducation nationale dans les prisons contribue à la politique de réinsertion des personnes incarcérées en lien avec les services des établissements (AP) et ceux d'insertion et de probation (SPIP).

Les objectifs prioritaires de l'UPR

Prendre en charge les mineurs et les jeunes majeurs détenus

Accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet personnel en lien avec les structures de l'Éducation Nationale (MLDS, CLG, LGT, LP, classe relais..) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Lutter contre l'illettrisme

Repérage des illettrés en grande difficulté pour viser prioritairement l'acquisition des savoirs de base.

Ouvrir à la Culture

Proposition d'ateliers informatique, de langues vivantes, de lecture, d'écriture. Développement d'actions et d'évènements culturels. Projets d'éducation à la santé. Préparation au code la route.

Contribuer à la réinsertion par l'acquisition et la validation de compétences

Organisation par modules selon la durée de la peine et le projet individuel : module d'accueil et d'orientation pédagogique ; Français Langue Étrangère ; remises à niveau ; socle commun ; préparation aux examens ; suivi et enseignement à distance des études supérieures ; remobilisation cognitive ; partenariat avec des organismes et institutions extérieurs (GRETA, établissements scolaires, autres organismes de formation...) ; participation à la formation professionnelle qualifiante.

Quelques exemples dans l'académie de Nantes



Le DNB concerne aussi les élèves en prison

7 avril 2015

Plus de 46 500 élèves présentaient le Diplôme National du Brevet en 2013. Si l'immense majorité des élèves passaient leurs épreuves dans leur collège ou dans un centre d'épreuves proche, quelques-uns en revanche planchaient dans d...

M.A.J. le 09/09/2021

Dans cette rubrique

- [Annuaire des établissements](#)
- [Dispositifs relais](#)
- [Dispositif École ouverte](#)
- [Sections sportives scolaires](#)
- [Enseignement en milieu pénitentiaire](#)
- [Options et enseignements de spécialité dans les lycées](#)
- [Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants](#)

Voir aussi

[La circulaire n° 2011-239 du 8-12-2011](#)

[Le site du ministère de la Justice](#)

[Le site de l'UPR grand ouest](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37